ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

D’ATTRIBUTION DE L’INDEMNITE DE GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D’ACHAT (GIPA)

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 modifié relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat,

Vu l’arrêté du 1er août 2022 fixant au titre de l’année 2022 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l’indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d’achat,

**Considérant** que M/Mme............................. remplit les conditions pour bénéficier de la GIPA au titre de l'année 2022,

**Considérant** que M/Mme................................en qualité de fonctionnaire détient un grade dont l'indice terminal est inférieur ou égal à …………….et a été rémunéré sur un emploi public pendant au moins trois ans pendant la période de référence de quatre ans prise en considération soit du 31/12/2017 au 31/12/2021 pour la GIPA 2022,

**ARRÊTE**

Article 1er : À compter du …………., M/Mme ………………, grade …………………….., percevra une indemnité dite de Garantie Individuelle du Pouvoir d’Achat d’un montant de …………… € au titre de l’année………..

**Article 2ème** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**Article 3ème** : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :